



AMBASSADE DE FRANCE AU KIRGHIZSTAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS NATIONAL STAGES LINGUISTIQUES 2025

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 - Objet du concours

L'Ambassade de France au Kirghizstan organise en juin 2025 un concours intitulé « Concours National Stages Linguistiques ». L'objectif de ce concours est d'identifier et de récompenser les **enseignants de français les plus engagés en faveur de la promotion de la langue française**. Peuvent participer à ce concours tous les enseignants de français du Kirghizstan, de l'enseignement public ou privé, primaire, secondaire ou supérieur. Les lauréats de ce concours se verront accorder un **stage linguistique en France cet été**, au Cavilam à Vichy, du **lundi 11 au vendredi 22 août 2025**.

Les **critères de sélection** sont les suivants :

- l'âge et les perspectives de carrière : le stage doit profiter, en priorité, aux enseignants qui pourront mettre en pratique, dans la durée, les acquis de leur formation ;
- l'historique des séjours en France et des aides de l'ambassade : une priorité sera donnée aux candidats n'ayant jamais bénéficié d'une bourse de stage ou d'études en France et, a fortiori, aux candidats n'ayant jamais effectué de séjour en France ;
- le lieu d'exercice : les enseignants éloignés des principaux pôles de diffusion du français (Alliances françaises, Universités) seront avantagés ;
- l'engagement pour la promotion du français : le concours distinguera en particulier les enseignants ayant conduit ou contribué à des actions pour le développement de l'enseignement du français (introduction/réintroduction du français dans leur établissement, augmentation du nombre d'élèves, participation à des projets collectifs, mise en place de coopérations, etc.)

Remarques :

- Le niveau de langue sera également pris en considération, toutefois les critères ci-dessus seront déterminants.
- Outre les bourses attribuées dans le cadre du présent concours, l'Ambassade de France pourra octroyer des bourses à des enseignants engagés dans des sections bilingues via un programme de bourses spécifique.

Les enseignants sélectionnés seront ensuite invités à participer, en fonction de leurs compétences, à l'effort de formation continue, à travers une participation aux séminaires annuels des enseignants de français.

Article 2 - Participants

Peut se porter candidat toute personne :

- de nationalité kirghize ;
- enseignant de langue française en exercice dans un établissement public ou privé, du primaire, du secondaire ou du supérieur ou à l'Alliance française ou centre culturel français au Kirghizstan
- ayant un passeport international en cours de validité.

Article 3 - Sélection finale

L'Ambassade attribue **quinze stages linguistiques en France**. Un équilibre sera recherché entre lauréats de l'enseignement scolaire, supérieur et associatif ou privé, compte tenu également des proportions d'inscrits dans chaque catégorie.

Article 4 - Conditions générales

4.1 – l'Ambassade de France diffusera par mail les dossiers de candidature (fiche d'inscription et règlement-sujet) à tous les enseignants de français dont elle possède l'adresse électronique. Les dossiers de candidature seront diffusés sur les réseaux sociaux et pourront être téléchargés sur le site de l'Ambassade de France au Kirghizstan (<https://kg.ambafrance.org/>).

4.2 - Le dossier de candidature rempli comportera :

- **la fiche d'inscription complétée en français par le candidat (sur une page)**
- **le *curriculum vitae* récent et en français du candidat (sur une page)**
- **le présent règlement-sujet complété en français par le candidat (sur quatre pages seulement)**

4.3 - Le dossier de candidature (**six pages**) devra être transmis par mail (avec le nom du candidat dans l'intitulé du document) avant le **dimanche 15 juin 2025 minuit, heure de Bichkek** (délai de rigueur) à l'adresse : **etienne.lancelot@diplomatie.gouv.fr**.

4.4 - La sélection finale sera effectuée par l'Ambassade de France au Kirghizstan. Les résultats seront communiqués le **mercredi 18 juin 2025**. Les candidats sélectionnés seront informés par l'Ambassade de France (par voie téléphonique et par mail).

Attention : compte-tenu des délais contraints, les candidats doivent impérativement avoir leur passeport international en cours de validité et s'engagent à prendre, dès l'annonce des résultats, [rendez-vous chez VFS Global](#) afin de déposer leur dossier de demande de visa Schengen pour la France (auprès de l'ambassade de Suisse). Ils devront ensuite constituer leur dossier dans les délais.

4.5 - Les stages linguistiques attribuées par l'Ambassade de France couvrent les frais de voyage Kirghizstan-France aller-retour, de formation et d'hébergement sur place. Les stages linguistiques se dérouleront au cours de l'été 2025, sauf cas de force majeure. Le thème du

stage et le lieu de formation sera déterminé par l'Ambassade de France, en fonction des besoins du stagiaire et des offres des centres de formation.

CONCOURS NATIONAL STAGES LINGUISTIQUES
Année 2025

SUJET

Répondez de manière argumentée aux questions suivantes (en restant sur une limite de deux pages) :

Quel fut votre apport, au cours de l'année écoulée, à la cause du français ?

Imaginez les conséquences d'une disparition totale de l'enseignement du français dans les écoles publiques du Kirghizstan

Ambassade de France au Kirghizstan, Orozbekova 32 Bichkek
Contact : Etienne Lancelot, etienne.lancelot@diplomatie.gouv.fr

